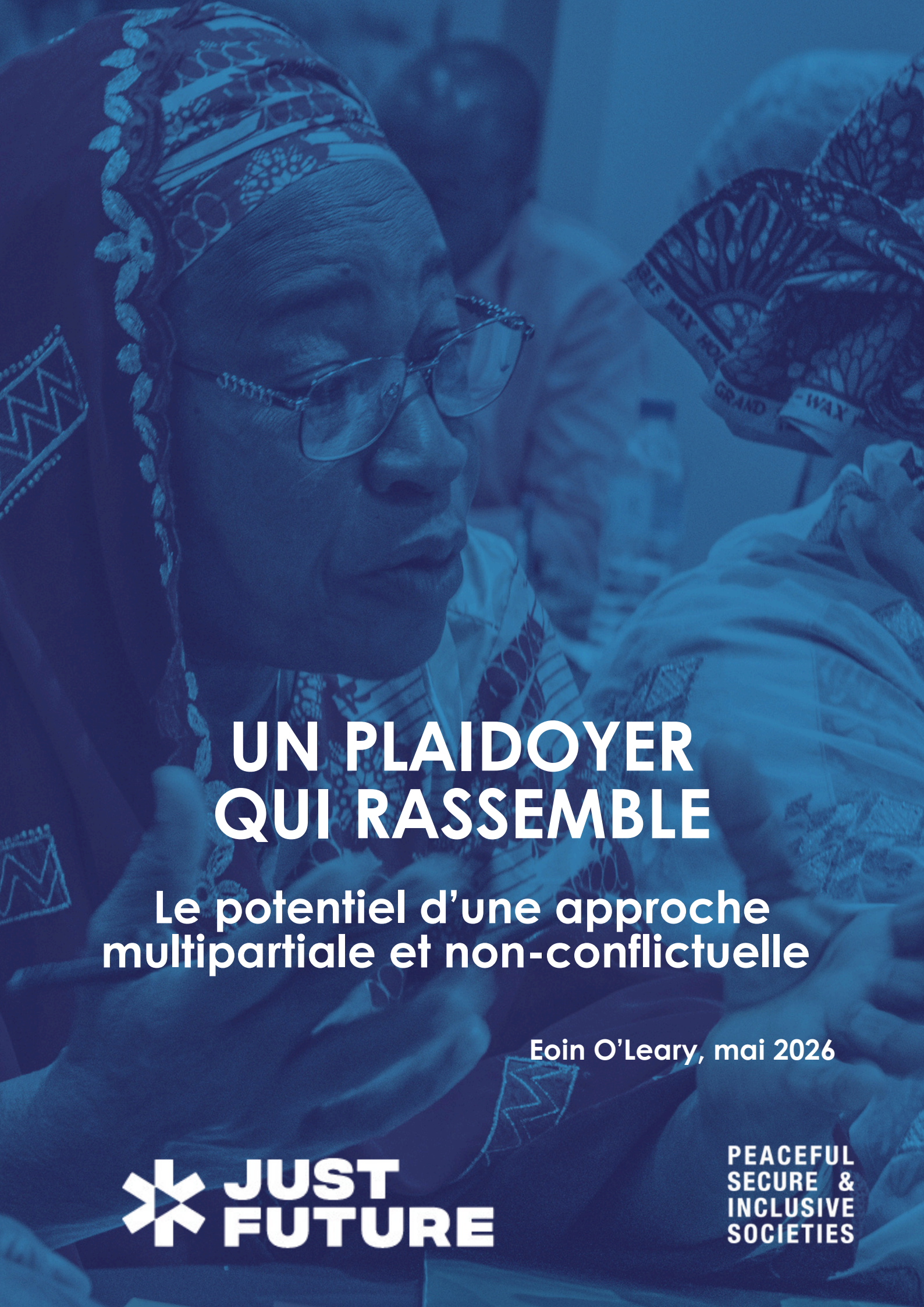

UN PLAIDOYER QUI RASSEMBLE

Le potentiel d'une approche multipartiale et non-conflictuelle

Eoin O'Leary, mai 2026

JUST FUTURE

PEACEFUL SECURE & INCLUSIVE SOCIETIES

Remerciements

L'auteur tient à remercier tout particulièrement les partenaires de l'Alliance Just Future dont le travail créatif, courageux et fructueux a inspiré ce rapport et qui ont si généreusement contribué de leur temps, de leur expertise et de leurs expériences à son élaboration. Des remerciements spéciaux sont également adressés à Anaïs Caput, Anicca Juraschka, Eli Mead, Hilde Deman, Inge Brees et Koen Faber pour leur soutien dans la finalisation du rapport.

Les photos contenues dans ce rapport sont fournies par l'Alliance Just Future et ses partenaires, y compris Cordaid, le Partenariat national des enfants et des jeunes pour la consolidation de la paix en RDC, Search for Common Ground et le Women's International Peace Centre.

Ce rapport est le résultat d'un processus de développement collaboratif au sein de l'Alliance Just Future, réalisé avec le soutien du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas.

Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands

Pour citer cette publication : O'Leary, Eoin (2026), « Un plaidoyer qui rassemble - le potentiel d'une approche multipartiale et non-conflictuelle », Alliance Just Future

Réseau de femmes pour la paix au Soudan du Sud

Photo de couverture : Table ronde sur l'agenda Femmes, Paix et Sécurité au Niger

Une rencontre transfrontalière de jeunes au Mali

Table des matières

Introduction 3

1. Plaidoyer via la radio au Soudan du Sud 4

2. Solutions au-delà de la polarisation au Niger 6

3. Efforts de collaboration pour les PAN JPS en Afrique 8

4. Dialogue avec les autorités de fait en Afghanistan 11

5. Soutenir des comités de sécurité multipartites inclusifs 12

Conclusion : Points clés à retenir 13

Introduction

Le plaidoyer prend de nombreuses formes, souvent complémentaires. Pour son programme quinquennal multi-pays, l'Alliance pour un Avenir Juste (*Just Future Alliance* JFA) a accordé une attention particulière à l'essai et à l'adaptation pour **un plaidoyer créatif et non-conflictuel basé sur le dialogue et la collaboration multipartiale**. S'appuyant sur l'expertise des partenaires de la JFA en matière de pratiques locales inspirées de la consolidation de la paix, cette approche met l'accent sur l'engagement et la compréhension des diverses parties prenantes, y compris les cibles du plaidoyer, au-delà des clivages.

En favorisant un dialogue inclusif et une compréhension mutuelle malgré les désaccords, elle aide les parties prenantes à **passer d'une mentalité « nous contre eux » à une résolution collaborative des problèmes** entre les détenteur·rices de droits et les décideur·es. Cela réduit le risque de réaction négative, empêche l'aliénation des parties prenantes clés et renforce l'adhésion multipartiale pour des solutions durables. Dans le cadre du programme JFA, ces approches ont été consolidées via l'Approche *Common Ground* du plaidoyer. Les partenaires ont été soutenus pendant cinq ans pour explorer cette approche, la tester et l'adapter localement dans le but de soutenir des sociétés pacifiques et justes et des institutions réactives.

Cette étude de cas présente certaines de ces expériences, démontrant l'utilisation réussie par la JFA d'approches non-conflictuelles et multipartiales pour obtenir des résultats là où les méthodes de plaidoyer typiques sont devenues moins efficaces et plus risquées.

Qu'est-ce que la multipartialité ?

Dans la consolidation de la paix, le dialogue et le plaidoyer, la multipartialité vise à reconnaître, faire preuve d'empathie, et prendre en compte – sans nécessairement approuver – les perspectives, les besoins et les intérêts des divers acteur·rices affecté·es par ou ayant une influence sur le sujet en question (« parties prenantes »), y compris celles et ceux avec lesquel·les nous sommes en désaccord. Dans ses manifestations les plus ambitieuses, les praticien·es multipartiales cherchent à accorder ces diverses perspectives au-delà des lignes de conflit ou de division vers des objectifs et des solutions partagés. La multipartialité est souvent opposée à la partialité – c'est-à-dire reconnaître, soutenir ou promouvoir un côté, un groupe ou une perspective – et à l'idée de neutralité, qui implique un détachement (souvent illusoire) du sujet en question.

Partenaires Just Future lors d'une session d'échange et d'apprentissage multi-pays

1. Plaidoyer via la radio au Soudan du Sud

Au Soudan du Sud, un processus de transition complexe et une insécurité persistante ont contraint la capacité des détenteur·rices de droits à exprimer leurs priorités et à les voir prises en compte. Avec environ un adulte sur trois seulement sachant lire et écrire et un accès à Internet à 12%, **la radio est un canal de communication crucial**, qui fait également écho à la forte tradition orale du Soudan du Sud. Reconnaissant son potentiel, les partenaires de la JFA ont efficacement tiré parti de la radio comme outil de plaidoyer inclusif et efficace.

Avec leur large portée, les émissions de radio interactives (et d'autres formats radio) offrent un espace essentiel de dialogue et de sensibilisation sur les questions prioritaires pour les communautés servies par la JFA. Les émissions interactives offrent **une opportunité rare pour les citoyen·nes de faire entendre leurs préoccupations**, atteignant parfois directement les autorités via l'émission, d'autres fois servant de première étape dans la collecte d'informations pour les efforts de plaidoyer de la JFA ou pour mobiliser et autonomiser de nouveaux défenseur·euses. Dans un cas, avec la participation de représentant·es du Comité local des relations police-communauté (voir l'exemple sur les Comités de sécurité multipartites) et du réseau de paix des femmes, une émission d'appel a abordé un conflit autour d'une île de pêche contestée dans l'État de Jonglei qui, non résolu, était devenu mortel. La radio s'est avérée être le moyen le plus efficace d'**assurer la communication au-delà des difficultés d'accès, des malentendus et de la méfiance** entre les autorités et les communautés isolées, dont certaines ont appelé, suppliant les autorités d'intervenir. Suite à la diffusion, le bureau du Maire a introduit et appliqué de nouvelles réglementations interdisant les armes à feu sur les bateaux de pêche, ce qui a contribué à calmer la situation et les tensions.

Les émissions de radio ont également été une plateforme essentielle pour **un engagement communautaire inclusif** dans le processus de justice transitionnelle du Soudan du Sud. Grâce à des appels publics, des clubs d'écoute et des forums de dialogue pour les jeunes, les gens ont partagé des histoires personnelles de perte de leurs proches et leurs attentes concernant des mécanismes de justice transitionnelle centrés sur les victimes et incluant les femmes. Ces courageux

Réunion entre les membres du Forum de plaidoyer des femmes et la commission parlementaire spéciale sur les mécanismes de justice transitionnelle

témoignages radiophoniques ont, à leur tour, encouragé davantage de personnes à s'exprimer et à se mobiliser, **surmontant les lignes de conflit et les griefs intercommunautaires pour se rassembler autour de priorités communes** pour un processus de justice transitionnelle qui réponde aux besoins de toutes les communautés. En tenant compte des sensibilités, les informations recueillies par le biais des émissions de radio ont éclairé les messages de plaidoyer de la JFA et la JFA a également accompagné certain·es des membres de la communauté lors de réunions de plaidoyer à l'Assemblée pour s'assurer que **les recommandations de la communauté étaient reflétées dans la législation finale**. Lors d'une telle réunion, la responsable de la commission parlementaire spéciale sur les mécanismes de justice transitionnelle a mentionné qu'elle avait entendu l'émission de radio et en avait été fortement impressionnée. **Les émissions de radio ont également servi à sensibiliser** les citoyen·nes au processus de justice transitionnelle, afin qu'ils et elles soient prêt·es à avoir recours aux nouveaux mécanismes le cas échéant.

L'équipe de la radio Lugara Shabab

En tant que moyen d'action relativement accessible, la radio a eu un impact personnel important sur certains de ceux et celles qui ont été soutenu·es pour animer de telles émissions. Par exemple, l'émission de radio hebdomadaire animée par des adolescents *Lugara Shabab* aide des jeunes aux identités diverses à se rassembler pour **acquérir un pouvoir d'agir collectif et obtenir la reconnaissance de la communauté** en tant qu'artisan·es de paix. En tant que dirigeant·es et animateur·rices d'un forum de dialogue communautaire respecté, ils et elles sont devenu·es des voix de confiance, en tant que défenseur·euses multipartiales et également en tant que médiateur·rices au niveau local. Ces deux exemples – les adolescents de *Lugara Shabab* et les personnes mobilisées autour du processus de justice transitionnelle – soulignent le rôle de la radio à la fois comme **plateforme directe pour un plaidoyer efficace et comme outil qui offrent de nouvelles possibilités aux participant·es**.

Au-delà des émissions de discussion, la JFA a également soutenu la série dramatique radiophonique *Sergeant Esther*, qui suit une policière fictive qui rencontre des défis de la vie réelle. Avec des scénarios identifiés grâce aux commentaires de la communauté – allant du vol de bétail et du mariage d'enfants à l'instabilité politique – **l'émission sert de moyen accessible pour favoriser le dialogue communautaire sur des sujets sensibles et source de division**. L'héroïne encourage des approches pacifiques et basées sur le dialogue pour la résolution des conflits, soutenant les citoyen·nes et les responsables à envisager des alternatives à la violence et à la division qui répondent aux besoins de tous·tes. Les groupes d'auditeur·rices et les dialogues communautaires – organisés par les partenaires de la JFA ou spontanément par les auditeur·rices – sont devenus **des espaces importants de discussions inclusives et axées sur les solutions** sur la pertinence locale des thèmes de l'émission. Par exemple, une policière à Juba accueille sa communauté pour écouter l'émission et discuter des pratiques policières locales et des attentes. Dans l'État de Jonglei, la série a aidé à apaiser les tensions entre les personnes déplacées internes (PDI) et les communautés d'accueil via des épisodes radio ciblés. Ils ont facilité des dialogues entre les autorités, les PDI et les représentant·es des communautés d'accueil, ce qui a contribué à transformer la façon dont chaque groupe se voyait et voyait l'autre, conduisant à une compréhension mutuelle et une confiance accrues. Conjugué à un engagement constructif des autorités, ce changement a amélioré la liberté de mouvement des PDI : certains PDI ont retrouvé les maisons qu'ils et elles avaient été forcés d'abandonner à Bor, tandis que d'autres sont maintenant en mesure de tenir un stand sur le marché de la ville.

Ces initiatives multiformat servent de **plateformes clés pour déclencher un dialogue inclusif, modifier les perceptions, recueillir les contributions de la communauté et mobiliser l'engagement civique collectif** par-delà les clivages. En plus de leur large audience, la portée informelle et personnelle des émissions de débat et de fiction humanise efficacement les parties prenantes impliquées, qu'il s'agisse de détenteur·rices de droits ou de responsables. Cela crée une base pour **la compréhension mutuelle et la pensée collaborative** nécessaires pour trouver des solutions partagées au-delà des lignes de division ou de méfiance.

2. Solutions au-delà de la polarisation au Niger

Au Niger, une combinaison d'insécurité et de polarisation croissantes et de défis de gouvernance a perturbé une forte tradition de **gestion des désaccords par le dialogue multipartiale**. Même avant la prise de pouvoir militaire en juillet 2023, la dégradation de la situation sécuritaire a entraîné l'instauration d'un état d'urgence centré sur le "tout sécuritaire" dans certaines régions du pays. Dans certaines situations, cette approche a contribué à augmenter les besoins des communautés, lesquels n'étaient déjà pas pleinement pris en compte dans les processus décisionnels majeurs.

Un exemple est l'interdiction des motos dans la région de Tillabéri dans le cadre de l'état d'urgence. Alors que certain·es soutenaient l'interdiction comme mesure de sécurité, les plus touché·es ont exprimé des préoccupations quant à son imposition sans consultation ni mesures d'accompagnement pour atténuer les impacts négatifs sur les moyens de subsistance et l'accès aux services, en particulier le transport pour les besoins médicaux dans les zones isolées. Dans ce débat polarisé, les critiques ont également évoqué l'inefficacité des mesures étant donné l'augmentation des attaques de groupes armés, ainsi que les conséquences négatives sur les populations locales qui risquaient d'alimenter davantage l'insécurité.

Dans ce contexte difficile, les partenaires de la JFA au Niger ont utilisé **la recherche menée localement et le dialogue inclusif pour surmonter ces débats polarisés** et rallier divers groupes, y compris les autorités, vers des solutions partagées. Une étude sur la cartographie des acteurs de sécurité dans la zone d'intervention du programme a permis, en plus de répertorier ces acteurs, de mieux comprendre les rapports qu'ils entretiennent et les possibilités de renforcement de la collaboration. Une deuxième étude participative sur la mise en œuvre et l'impact de l'interdiction des motos a favorisé **une compréhension partagée entre les communautés et les autorités**, conduisant à un assouplissement temporaire des restrictions. Bien que cet assouplissement ait été ensuite annulé face à l'aggravation de la crise, les partenaires de la JFA poursuivent leurs efforts pour mettre en lumière les besoins de la communauté et l'interdépendance des priorités sécuritaires et socio-économiques.

Forum de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale à Dakoro

Sur d'autres écarts difficiles entre la prise de décision et les besoins locaux, des tactiques similaires ont réussi à combler les fossés et à influencer la politique de manière durable. L'un de ces défis concerne les pressions budgétaires publiques qui ont laissé le système judiciaire gravement sous-financé. Des rapports d'analyse produits par JFA sur le budget et les services de justice ont révélé d'importantes lacunes dans l'accès à la justice, tandis que d'autres études ont identifié des défis opérationnels et des mécanismes alternatifs de financement des tribunaux.

Des réunions d'échange et de plaidoyer conjointes avec des représentant·es de la communauté et les ministères de la Justice, de l'Intérieur et des Finances ont **souligné les intérêts communs**, notamment le lien entre un accès équitable à la justice et la prévention d'une insécurité accrue, et **généré une compréhension partagée** de la nécessité d'un investissement accru. L'approche fondée sur le dialogue a également permis aux partenaires de la JFA de mieux comprendre et intégrer les priorités des parties prenantes des ministères, ce qui a conduit à un changement utile dans l'approche, axée en première instance sur la mise en place du système judiciaire départemental.

Cet effort, commencé avant la prise de pouvoir militaire, est devenu plus urgent avec le gel du soutien budgétaire international par les partenaires traditionnels du système judiciaire. **Fondé sur des faits et des intérêts communs, le plaidoyer s'est poursuivi efficacement**, réalisant une percée importante fin 2023 : les nouvelles autorités ont accepté d'augmenter de manière significative le budget de la justice pour combler les lacunes critiques identifiées dans la recherche, même si la mise en œuvre a souffert dans le contexte de la crise budgétaire du Niger.

La Journée nationale de plaidoyer pour l'inclusion des jeunes, des femmes, des déplacés internes et des personnes en situation de handicap

Les défis au niveau national montrent d'autant plus l'importance d'une prise de décision éclairée et inclusive au niveau local et de l'engagement à prendre avec les autorités à ce niveau. Une lacune identifiée par la JFA était le manque de comités de suivi pour les plans de développement et d'investissement dans la plupart des communes. Bien que mandatés au niveau national, de nombreuses autorités locales ne voyaient pas l'intérêt de créer un comité de « supervision » pour elles-mêmes. La recherche ancrée au niveau local a de nouveau été un point de départ, **recueillant les perspectives des groupes exclus** – jeunes, femmes, personnes handicapées et personnes déplacées – et évaluant dans quelle mesure leurs besoins étaient satisfaits dans les plans existants. **Le plaidoyer conjoint avec ces représentant·es de la communauté** a souligné la nécessité de plans plus adaptables et réactifs et, grâce à leur engagement bien préparé, **a démontré l'utilité des contributions de la communauté**. Le plaidoyer de la JFA a également souligné comment les comités de suivi inclusifs s'alignent sur la politique nationale, y compris la Charte de Refondation récemment adoptée. Cela a conduit à la création de six nouveaux comités de suivi avec des représentant·es des groupes exclus, dont l'utilité est désormais reconnue par les autorités locales. À Dakoro, où le plan de développement a été renouvelé après l'installation du comité, les représentant·es de la communauté ont contribué à la planification, notamment en obtenant un soutien pour des centres d'apprentissage professionnel pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées.

Même si les défis persistent, les partenaires de la JFA ont réussi non seulement à maintenir leurs efforts, mais aussi à déployer efficacement la recherche menée localement et le dialogue multipartiale pour obtenir des résultats. Cela a aidé à **surmonter la polarisation vers des solutions partagées et une gouvernance plus réactive.**

3. Efforts de collaboration pour les PAN JPS en Afrique

De nombreux pays touchés par des conflits ont des populations à majorité jeune. En RDC, au Niger, au Mali et au Soudan du Sud, l'âge médian se situe entre 15 et 19 ans. Alors que les jeunes ont souvent été considérés comme une menace pour la paix, **leurs rôles positifs dans la transformation des conflits et la construction de la paix sont de plus en plus reconnus**, notamment par la Résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité (JPS), fruit d'une collaboration entre jeunes artisan·es de paix, ONG et responsables politiques. Si la résolution fournit un cadre international, un changement plus profond survient lorsque les autorités locales et nationales s'engagent à travailler avec les jeunes pour la paix et la sécurité.

Dans ce contexte, les partenaires de la JFA ont soutenu un effort intergénérationnel en RDC, conduisant à l'élaboration en 2023 d'un Plan d'Action National (PAN) sur la JPS. Bien que validé par le Conseil des ministres, le PAN n'a pas obtenu de signature formelle du président ou du premier ministre ni d'allocation budgétaire. Pour y remédier, la JFA en RDC a soutenu des **plateformes de plaidoyer collaboratif et multipartiale pour prioriser et mettre en œuvre le PAN**, en renforçant les capacités des jeunes à la base et en les connectant avec les décideur·es au niveau provincial et national. En 2024, la JFA a organisé un atelier pour élaborer une feuille de route opérationnelle du PAN, réunissant diverses parties prenantes de toutes les générations, y compris la société civile et des organismes clés liés au gouvernement comme le conseiller jeunesse du Président. La JFA a également soutenu un processus inclusif pour élaborer un Plan Opérationnel Provincial au Nord-Kivu. Ces processus nationaux, provinciaux et locaux, et la reconnaissance politique croissante du rôle positif des jeunes, ont aussi **renforcé le sentiment de capacité d'agir des jeunes Congolais·es**, les conduisant à revendiquer leur place dans les questions de paix et de sécurité et à diriger les efforts locaux de prévention de la violence. Les jeunes ont également mené une étude nationale sur la mise en œuvre du PAN en recourant de manière innovante à la technologie délibérative pour inclure davantage de jeunes à travers le pays malgré des ressources financières limitées.

Atelier stratégique sur la paix en RDC avec le Partenariat national des enfants et des jeunes dans la consolidation de la paix

Les efforts de la JFA en RDC ont inspiré d'autres collaborations multipartiales et intergénérationnelles fructueuses ailleurs en Afrique. Au Soudan du Sud, la JFA a aidé des jeunes leaders à mener de larges consultations avec la jeunesse, en se concentrant sur les groupes les plus défavorisés, et à élaborer des stratégies de plaidoyer **pour réunir les décideur·es et les jeunes dans des espaces de dialogue sûrs**, tels que les « Toukoul Talks » locaux dans les huttes circulaires traditionnelles. Une jeune leader formée au plaidoyer non-conflictuel et multipartiale par le biais du Réseau de Plaidoyer Jeunesse de la JFA a aidé ses pairs à **changer de regard sur les responsables gouvernementaux en les encourageant à les considérer comme des partenaires potentiels plutôt que de se concentrer sur les attentes insatisfaites.** À son tour, les responsables ont de plus en plus **reconnu la valeur ajoutée d'écouter les jeunes**.

Les efforts soutenus des jeunes Sud-Soudanais·es et une collaboration croissante avec les autorités ont conduit à l'adoption en 2024 d'une Stratégie Nationale sur la JPS, co-élaborée avec les jeunes. Les jeunes Sud-Soudanais·es poursuivent leurs efforts dans le même esprit inclusif et collaboratif pour élaborer un PAN JPS.

Dialogue communautaire animé par des jeunes au Mali

Au Mali et au Niger, une approche multipartiale similaire a obtenu l'adhésion des autorités aux PAN JPS, malgré l'évolution des contextes politiques. La JFA a soutenu des activités de sensibilisation sur la JPS menées par les jeunes aux niveaux local, régional et national, aidant divers·es jeunes à **comprendre leurs droits et responsabilités** dans le cadre de l'agenda, et contribuant à ce que davantage de jeunes se rassemblent pour appeler à une action gouvernementale sur la JPS. La JFA a accompagné ce processus inclusif pour les jeunes afin d'engager le dialogue avec les responsables politiques. Par exemple, une table ronde de bilan a été organisée à Bamako réunissant des organisations de jeunes, d'autres organisations de la société civile (OSC), des partenaires internationaux et des responsables des ministères de la Jeunesse et de la Refondation. **De telles tables rondes inclusives ont favorisé un nouveau sentiment de collaboration**. Les autorités des deux pays ont reconnu l'importance d'assumer une responsabilité pour l'agenda, et le Mali a lancé le processus pour un comité technique multipartite chargé d'élaborer le PAN. Un plaidoyer centré sur la manière dont l'action JPS sert d'importants domaines prioritaires pour les autorités, y compris le partage d'exemples d'actions efficaces menées par les jeunes comme solutions à l'insécurité régionale et à la polarisation, a fortement contribué à l'adhésion du gouvernement.

Promoteurs de l'agenda Jeunes, Paix et Sécurité à une session d'apprentissage et d'échange multi-pays

4. Dialogue avec les autorités de fait en Afghanistan

L'espace civique en Afghanistan a évolué rapidement depuis août 2021, notamment en ce qui concerne les activités considérées comme liées aux priorités des bailleurs occidentaux et ayant un impact particulier sur l'inclusion des femmes et les espaces mixtes. Les partenaires de JFA, travaillant avec des OSC et des organisations communautaires, y compris des groupes dirigés par des femmes, ont cherché à **maintenir un espace civique constructif**. Ils ont créé des plateformes permettant aux citoyens et citoyennes de se connecter et d'explorer des solutions pour les personnes naviguant dans cet environnement en pleine évolution. Ils ont également veillé à ce que **les priorités communautaires soient entendues par les autorités de facto** (ADF), reconnaissant qu'il n'y avait pas d'autre option que de s'engager avec les institutions responsables en place.

Compte tenu des sensibilités, de la méfiance et des risques, une approche prudente était vitale, s'appuyant sur l'expérience des partenaires de JFA en matière d'approches locales de gestion des conflits fondées sur le dialogue. Cela impliquait d'**ouvrir un dialogue avec les ADF pour accroître la compréhension mutuelle**, de préparer les représentant·es des communautés et des OSC à un engagement sûr, et de faciliter des réunions à huis clos et au format d'une assemblée publique. L'engagement conjoint des OSC, des représentant·es de la communauté et des leaders traditionnels et religieux a été essentiel. En gardant les intérêts des citoyen·nes afghan·es au centre, malgré les désaccords, et en étant ouverts à trouver un terrain d'entente avec les institutions responsables, la JFA a réalisé des changements qui semblaient impossibles.

Un dialogue de femmes en Afghanistan

Une percée significative est survenue lorsque les ADF **ont reconnu la nécessité de mieux écouter les préoccupations de la population, y compris celles des femmes** – exactement ce que réclamaient les communautés servies par la JFA. Cela a été évident lors d'un dialogue social organisé par la JFA à Bamyan avec 2 000 participants, où le vice-Premier ministre et plusieurs ministres nationaux ont tous souligné **l'importance de tels espaces pour que les communautés puissent soulever des problèmes** auprès des autorités. Cela a stimulé les efforts de dialogue provincial menés par la JFA, les autorités étant devenues plus engagées après la session de Bamyan et **prenant des mesures pour répondre aux sujets de préoccupation**. Par exemple, à Bamyan et Balkh, les communautés ont réussi à soulever la nécessité pour la police de porter des uniformes (dont l'absence rendait l'identification difficile) et d'une plus grande présence policière dans les zones de tensions nomades-sédentaires. Après que les communautés ont évoqué la question lors d'un dialogue provincial à Bamyan, les autorités ont également commencé à autoriser les femmes, accompagnées d'un *mahram*, à solliciter directement des services dans les bâtiments gouvernementaux, tels que l'obtention de cartes d'identité ou le dépôt de plaintes auprès des tribunaux.

Selon toutes les parties prenantes, **l'engagement direct entre les détenteur·rices de droits et les responsables politiques a été la clé** du succès. Cela a permis de déconstruire des perceptions négatives taxant les OSC de servir les intérêts étrangers et de ramener l'attention de toutes les parties prenantes vers la priorité principale : répondre aux besoins de la population.

5. Soutenir des comités de sécurité multipartites inclusifs

Dans un contexte d'insécurité grandissante et de changements dans l'espace politique et civique, les opportunités pour les détenteur·rices de droits d'interagir avec les acteurs de la sécurité et de réfléchir ensemble aux besoins et aux réponses en matière de sécurité se font souvent rares mais sont d'autant plus nécessaires. Face aux menaces allant de la criminalité aux insurrections, les responsables – en particulier des militaires – privilégient souvent les approches descendantes et sécurisées. Bien que compréhensibles en temps de crise, celles-ci peuvent occulter d'importantes contributions de la communauté. Les comités mixtes ou d'autres espaces consultatifs et de collaboration qui unissent les forces de sécurité et les civils peuvent **apporter cette contribution communautaire et servir d'espaces d'échange non-conflictuels et axé sur des solutions**, en particulier au niveau local. Cela comprend des discussions sur des besoins en sécurité non satisfaits, l'amélioration de la redevabilité et l'identification précoce des risques. **Ils désamorcent et résolvent souvent les différends, et surmontent une méfiance acquise entre les forces de sécurité et la population**, qui peuvent alimenter les conflits et entraver une sécurité efficace. Depuis sa création, la JFA a reconnu la nécessité et le potentiel de tels mécanismes au niveau local et a de fait soutenu leur développement. Dans les diverses zones d'intervention de la JFA, ces mécanismes ont pris différentes formes, souvent basées sur des pratiques traditionnelles mais ne devenant que récemment formalisées. Dans certaines régions, ils n'existaient que sur papier ; dans d'autres, ils étaient opérationnels mais manquaient de soutien politique, de capacités nécessaires ou de participation inclusive.

Au Soudan du Sud, le modèle de Comité des relations police-communauté (*Police Community Relations Committee*, PCRC) a émergé après la guerre civile, mais dans de nombreuses régions, ils n'ont jamais été créés ou sont devenus inactifs. Pendant ce temps, la capacité limitée de la police à comprendre et à répondre aux besoins de la communauté a alimenté les griefs et la méfiance. Pour y remédier, la JFA a travaillé en collaboration avec la Direction nationale de la police communautaire pour **intégrer les perspectives communautaires dans un document d'orientation et une formation** sur les rôles des PCRC. Ensuite, pour former et assurer le fonctionnement de nouveaux PCRC dans quatre localités, la JFA a réuni et favorisé la confiance entre divers représentant·es de la communauté et les autorités – y compris la police, les autorités de la faune et des prisons, les chefs traditionnels, les diverses ethnies, les femmes et les jeunes. Ces PCRC offrent aux détenteur·rices de droits **un espace de collaboration pour partager leurs préoccupations avec les acteurs de la sécurité et plaider avec succès pour des réponses centrées sur la communauté** aux défis allant des gangs criminels à la violence basée sur le genre, y compris des patrouilles de nuit coordonnées et des campagnes de sensibilisation menées par des jeunes. Les PCRC ont également servi de plateformes pour coordonner les efforts de plaidoyer auprès des autorités provinciales ou nationales, par exemple en obtenant un soutien pour un refuge pour les survivantes de violence basée sur le genre.

Le secrétaire d'un comité des relations police-communauté (PCRC) au Soudan du Sud

Réseau Jeunes et Paix, Réseau Femmes et Paix, et le PCRC au Soudan du Sud

Les Conseils locaux pour la sécurité de proximité (CLSP) de la RDC réunissent de même les autorités locales et divers·es représentant·es de la communauté pour **localiser la gouvernance de la sécurité, identifier les préoccupations de sécurité, et planifier et évaluer les réponses**. Bien que mandatés par un décret national de 2013, l'établissement et le fonctionnement des CLSP varient largement, comme le montre une cartographie menée par la JFA à Kinshasa, Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu. Là où les CLSP étaient inefficaces, la JFA a activement cherché à **comprendre les attentes de la communauté et les défis rencontrés par les autorités locales**. En réponse, des dialogues communautaires et des séances d'information sur la politique nationale ont aidé les autorités locales à comprendre leurs obligations et **l'utilité de trouver conjointement des solutions de sécurité avec les femmes, les jeunes et les autres membres de la communauté**. La JFA a également renforcé les capacités des CLSP en matière d'analyse, d'organisation et d'autres besoins identifiés. Les CLSP soutenus ont assuré une action locale réactive, comme l'établissement de sous-postes de police dans les camps de PDI au Nord-Kivu qui ont contribué à réduire la violence basée sur le genre et d'autres menaces. Cependant, les budgets limités pour les opérations du CLSP sont restés un défi. Les partenaires de la JFA ont accompagné les représentant·es de la communauté pour partager leurs attentes et les lacunes budgétaires avec les autorités provinciales, y compris via le processus budgétaire participatif, conduisant à un nouveau financement du CLSP. Il était crucial tout au long des efforts de **se concentrer sur les besoins de la communauté tout en reconnaissant les limites du champ d'action des autorités**, en leur proposant des solutions concrètes adaptées à leurs défis pour les aider à remplir leurs obligations, y compris en appuyant leur plaidoyer auprès des instances supérieures.

Au Mali et au Niger, des structures comme les Comités consultatifs de sécurité (CCS) et les Comités communaux de paix (CCP) unissent les acteurs étatiques et non étatiques localement, formant un réseau connecté à des structures régionales et nationales parallèles. Similaires aux CLSP et aux PCRC, ils servent d'**espaces de dialogue multipartite pour intégrer les contributions de la communauté dans les réponses de sécurité et de paix**, mais font face à des lacunes importantes. Au Mali, la JFA a travaillé avec les autorités locales, les représentant·es de la communauté et les forces de sécurité pour créer des CCS plus inclusifs et efficaces dans les zones où ils n'étaient pas opérationnels. Au Niger, une étude sur l'inclusivité des CCP et un plaidoyer conjoint avec les membres de la communauté ont conduit à des arrêtés dans plusieurs communes doublant la représentation des femmes et des jeunes dans les CCP. La JFA a également favorisé la collaboration entre ces structures et l'Observatoire de la société civile pour la Gouvernance du secteur de la sécurité, **conduisant à une meilleure compréhension de la situation sécuritaire et à des réponses plus éclairées**. Le soutien au fonctionnement de ces structures a conduit à des réponses plus appropriées et réactives – par exemple, mettant fin aux demandes de paiement par les milices locales – et à un engagement et à des demandes de soutien accrus de la part des membres de la communauté. Cet impact sert désormais de base à un dialogue constructif avec les autorités nationales sur le maintien et l'expansion de ces acquis.

Conclusion : Points clés à retenir

1. **Ancrer le plaidoyer dans les réalités locales** – y compris les besoins de la communauté et les défis rencontrés par les autorités – permet de trouver un terrain d'entente solide. Les données, témoignages et autres éléments de preuve recueillis localement contribuent à une compréhension mutuelle de la situation, ce qui permet de dépasser la polarisation et la méfiance. Les autorités responsables peuvent aussi plus facilement se rallier à des solutions qui tiennent compte des contraintes et pressions auxquelles elles sont confrontées et qui s'inscrivent dans les structures et cadres locaux ou nationaux existants. Les changements les plus durables sont ceux qui reconnaissent et répondent aux intérêts et aux besoins des titulaires de droits et des responsables, en servant les communautés tout en aidant les responsables à remplir efficacement leurs fonctions et à progresser dans la mise en œuvre des politiques et plans officiels.

Forum de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale au Niger

2. Une étape nécessaire pour un plaidoyer efficace est souvent de **favoriser la compréhension et la confiance** entre les parties prenantes. Cela peut commencer lentement, mais peut s'accélérer grâce à un cercle vertueux de confiance et de collaboration croissantes. En ce sens, le pouvoir du plaidoyer non-conflictuel et multipartiale ne réside pas seulement dans les changements de politique, mais aussi dans la manière dont il remodèle la façon dont les responsables et les détenteur·rices de droits se perçoivent eux-mêmes et les uns les autres ainsi que leur manière d'agir en fonction de ces perceptions. À mesure que la compréhension et la confiance grandissent, les détenteur·rices de droits et les responsables deviennent davantage capables de se concentrer sur un terrain d'entente et des intérêts partagés. Cela facilite à son tour le dialogue axé sur les solutions. Lorsque les communautés et les autorités ressentent que le dialogue et la collaboration fonctionnent, cela renforce un sentiment de capacité d'action et encourage une collaboration soutenue.

Le coordinateur d'un PCRC au Soudan du Sud

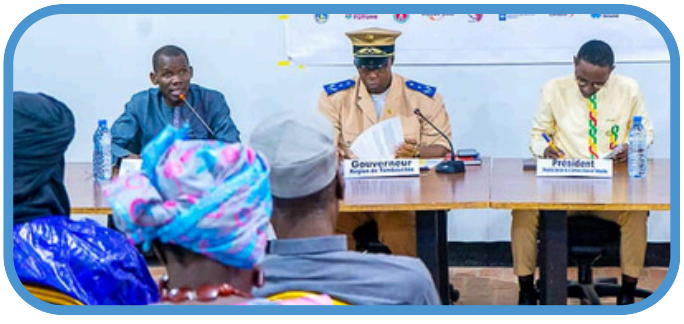

Forum national sur l'inclusion au Mali

Une tribune d'expression populaire au Mali

Participants d'un échange régional d'apprentissage et de mise en réseau

3

Au cœur d'un plaidoyer non-conflictuel et multipartiale réussi se trouve **la création et la facilitation d'espaces d'échange inclusifs et sûrs, fondés sur la confiance**. Lorsque cela est sûr et pratique, l'engagement direct entre les détenteur·rices de droits et les responsables est un moyen puissant de modifier les perceptions et les actions. Les détenteur·rices de droits peuvent canaliser la frustration et les attentes non satisfaites en propositions constructives et réalisables, basées sur une meilleure compréhension des intentions, des limites et des capacités des responsables. À leur tour, les autorités commencent à reconnaître l'utilité d'écouter davantage les voix de la communauté.

4

Il n'existe pas d'approche unique de plaidoyer non-conflcituel et multipartiale adaptée à tous les contextes et capacités, et ces approches ne sont pas exemptes de risques ou de limites : **la créativité, l'adaptabilité et une compréhension contextuelle profonde sont essentielles**. Diverses activités, telles que des tables rondes, des recherches menées localement, des ateliers, des émissions de radio, de larges forums de dialogue, ou une combinaison de ceux-ci peuvent donner des résultats positifs. Les praticien·nes doivent également être capables de dialoguer de manière constructive avec les détenteur·rices du pouvoir tout en conservant leur multipartialité et leur indépendance, et d'adapter leurs choix tactiques afin d'atténuer les risques potentiels. Par exemple, lorsque l'engagement direct avec les détenteur·rices de droits n'est pas possible ou en complément, les OSC et d'autres acteurs peuvent utiliser différents moyens pour recueillir et partager en toute sécurité les perspectives et les propositions de divers groupes communautaires avec les responsables.

Initiative de cinéma pour le plaidoyer des jeunes au Soudan du Sud

Discussion de groupe en Afghanistan

JUST
FUTURE